CAMPUS YVETOT
NATURAPÔLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

APPRENTISSAGE

Bac Pro CGEH

Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Code RNCP : 38076 - Date enregistrement : 10/09/2011
Certificateur : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BAC Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique est une formation diplômante de niveau 4 qui permet à son titulaire d'être capable de :

- Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques ;
- Elaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité et communiquer en situation professionnelle ;
- Caractériser le contexte des activités hippiques et réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable ;
- Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal ;
- Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal ;
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.
Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé.e de 15 ans (ou plus) au 31/12 de l'année d'intégration ;

Pour être admis.e en seconde :

- Avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de classe de troisième ;
- Avoir au minimum un niveau Galop 4.

Pour être admis.e en première :

- Etre titulaire d'un BEP ou CAP ou avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de seconde ;
- Avoir au minimum un niveau Galop 5

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec l'équipe des formateurs/trices chargé.es des enseignements. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidat.es. Les tests permettent de s'assurer que les jeunes ont le niveau requis pour suivre avec succès la formation.

DURÉE

Formation alternée sur 2 ou 3 ans :

- 17 (595h) à 20 (700h) semaines en centre de formation par an
- 27 (945h) à 30 (1050h) semaines en entreprise par an
- 5 semaines de congés payés par an

De septembre à juin

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Pratiques sur plateaux techniques
Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.
Prise en charge du coût de la formation par les opérateurs de compétences.
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

CE DIPLÔME EST EGALEMENT ACCESSIBLE EN VAE (NATURAPOLE.FR)

CONTENU DE LA FORMATION

MATIÈRES GÉNÉRALES	• Français et documentation • Histoire / Géographie • Education socioculturelle • Anglais • EPS / Santé • Mathématiques et informatique • Biologie / Ecologie • Physique / Chimie
MATIÈRES PROFESSIONNELLES	• Pilotage de l'entreprise • Filière équine • Gestion de l'entreprise Hippique • Zootechnie-Hippologie • Agronomie et cavalerie • Travail du cheval • Agroéquipement

ÉVALUATION - VALIDATION

La formation fait l'objet :

- D'un contrôle continu en cours de formation (CCF)
- D'épreuves terminales

Pour les modalités, consulter le site internet.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

CHIFFRES CLÉS

- Taux moyen de réussite à l'examen (2022-2026) : 86%
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2024, à 6 mois) : 83%
- Taux de poursuite d'études (sortants 2024) : 73%
- Taux moyen de satisfaction (2022-2026) : 90%

Données complémentaires sur notre site web.

RÉMUNÉRATION

Âge / Année / Classe	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1re année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3e année	55%	67%	78%	100% du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : **Tél. 02 35 56 39 24 - cfa.yvetot@educagri.fr** **Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc**

www.campus-yvetot.fr

NATURAPÔLE
Enseignement Agricole Public de Seine-Maritime

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

RÉGION NORMANDIE

L'AVENTURE DU VIVANT

FRANCE compétences

09/26 | Conception : NaturaPÔLE - Service communication - Impression : Obiprint